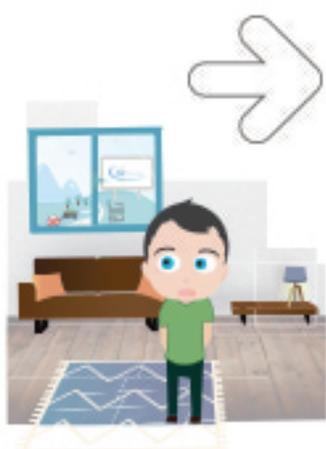


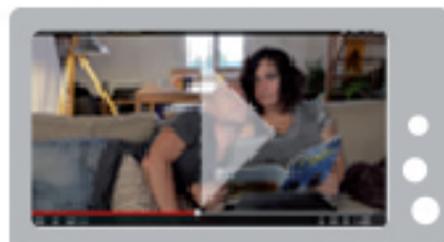
Communiqué  
de presse

# Air Rhône-Alpes balaie nos idées reçues sur l'air intérieur



L'observatoire régional de surveillance de la qualité de l'air vient de lancer le dernier volet de sa campagne « De l'air dans nos idées reçues ». Air Rhône-Alpes entend ainsi sensibiliser les rhônalpins sur l'importance d'un air intérieur de bonne qualité. En effet, si l'isolation des bâtiments est nécessaire pour améliorer la performance énergétique, renouveler régulièrement l'air et réduire les sources de pollution intérieure ne doivent pas être négligés. S'isoler ne signifie pas se calfeutrer !

Nous passons une grande partie de notre temps dans des espaces clos ; l'enjeu de santé publique est donc de taille ! Dans une pièce non aérée, le niveau de pollution peut atteindre jusqu'à trois fois la valeur recommandée par les autorités sanitaires. Améliorer l'air intérieur est l'affaire de tous : citoyens, collectivités, employeurs, etc.

Voir  
la vidéo

La campagne - soutenue par l'ADEME Rhône-Alpes et le réseau IERA - se compose d'un film court (accompagné d'une affiche et d'un flyer) et propose de nombreux documents d'information disponibles sur le site : [delair.air-rhonealpes.fr](http://delair.air-rhonealpes.fr).

## 1 UN ENJEU de santé publique

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'air intérieur est souvent plus pollué que l'air extérieur.

Ainsi, dans une pièce non aérée le niveau de pollution peut atteindre jusqu'à trois fois la valeur recommandée par les autorités sanitaires.

Cela peut avoir des effets néfastes sur notre santé et notre confort, de la simple gêne (odeurs, irritation des yeux et de la peau) jusqu'à l'aggravation ou le développement de pathologies comme les allergies respiratoires.

## 2 DEUX SOLUTIONS : renouveler l'air et traquer les sources de pollution intérieure

Nos environnements clos contiennent des polluants spécifiques auxquels s'ajoutent des polluants provenant de l'extérieur. Heureusement, les bons gestes existent pour retrouver un air intérieur de bonne qualité !

- **LE RENOUELEMENT DE L'AIR** est la solution la plus simple : aérer efficacement en ouvrant les fenêtres 10 min par jour, ventiler avec des systèmes performants, entretenus et bien dimensionnés.
- **IDENTIFIER ET AGIR SUR LES SOURCES DE POLLUTION** s'avère très efficace : faire les bons choix de consommation (matériaux, produits ménagers, appareils de combustion et de chauffage, etc) et adopter des comportements responsables (éviter le bricolage et le tabagisme dans la maison par ex).

## 3 LES COLLECTIVITÉS, un acteur incontournable en matière d'air intérieur

Nous passons près de 80 % de notre temps dans des environnements clos. Ainsi, améliorer la qualité de l'air intérieur ne concerne pas que son foyer mais aussi les bureaux, les lieux publics, etc.

Les collectivités ont un rôle à jouer tant en matière d'information et de sensibilisation des concitoyens que pour l'amélioration et la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les espaces publics. Si la surveillance périodique de la qualité de l'air intérieur, telle qu'imposée par la loi du 12 juillet 2010 dans certains établissements recevant du public (crèches, écoles, établissements d'accueil de loisirs, établissements sanitaires et sociaux, prisons et piscines) semble repoussée ; il est nécessaire de veiller à la bonne qualité de l'air respiré dans ces établissements. Le Ministère chargé de l'écologie a récemment allégé le dispositif en le remplaçant par un guide de bonnes pratiques. 9.000 crèches et 17.000 écoles maternelles françaises sont concernées.

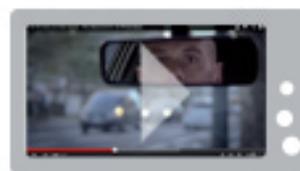
RETROUVEZ LES AUTRES FILMS DE LA CAMPAGNE  
«DE L'AIR DANS NOS IDÉES REÇUES»



[Mon chauffage au bois](#)



[Dans mon jardin](#)



[Mes déplacements](#)

### CONTACTS PRESSE :

**Agence Bonne Réponse**

Magali Desongins / Marie Tissier

[m.desongins@bonne-reponse.fr](mailto:m.desongins@bonne-reponse.fr)

[m.tissier@bonne-reponse.fr](mailto:m.tissier@bonne-reponse.fr)

Tél. 04 72 40 54 10

